Préparation de texte en vue des publications du laboratoire langages, littératures, sociétés, études transfrontalières et internationales Université Savoie Mont Blanc

En général

• Grasser les titres pour qu'ils soient facilement repérables.

exemple :

Titre de l'ouvrage/article

Prénom Nom

Chapitre 1

Début du chapitre début du chapitre début du chapitre début du chapitre début du chapitre début du chapitre[1] :

> Citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation.[2]

• Fournir la liste des mots, noms propres à indexer.

Le corps du texte

• Dans le texte, pas de mots en capitales, en gras, ou soulignés.
• Écrire les mots suivants en italique :
op. cit. - Ibid. - cf. / Cf. - a priori - a fortiori…
• Mettre les accents sur les lettres en majuscule en début de mot : État, À, Éperdument…
• Œuvre œuf…

Les notes de bas de page

- Plus elles sont courtes, plus elles sont lisibles, plus le livre est équilibré.
- Elles doivent être automatiques : sous word, cliquer sur le menu "Insertion" > "Note" > "Insérer".
- Quand une note est introduite après une citation longue : l'appel de note se trouve après le point.
- Quand une note est introduite après une citation courte, voir un mot : l'appel de note se trouve avant le point ou le signe de ponctuation.
- Ne pas insérer de notes dans les tableaux.

Les citations

- Marquer les citations de plus de 4 lignes par un retrait de l'ensemble de la citation sur la droite, sans guillemets. Sinon laisser la citation dans le corps du texte avec guillemets + espaces insécables, sans italiques.
- Seules les citations en langue étrangère sont en italique.
- Utiliser les guillemets « à la française » « » : il faut leur ajouter une espace insécable (les touches Ctrl+Maj+ barre d'espacement) après le guillemet ouvrant, avant le guillemet fermant.
- Citer une URL complète et sa date de consultation.

Les références bibliographiques

• Ouvrage cité la première fois :
P. Nom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Éditeur, année, p. 300. (Initiale du prénom)
• Ouvrage cité une deuxième fois, plus loin :
P. Nom, *Titre de l'ouvrage*, *op. cit.*, p. 255.
• Ouvrage qui vient d'être cité dans la note précédente :
~~*Id.*, p. 98-115.~~
Ibid., p. 98-115.
• Articles :
P. Nom, « article », *Titre de l'ouvrage*, T.1, Lieu d'édition, Éditeur, année, p. 12-33.

- Pour les titres d'ouvrages (pas pour les articles) commençant par un article défini (le, la, les, l'), le nom suivant prend une majuscule : *La Surface… Le Jeu…*

La bibliographie

- La bibliographie ne doit pas être un doublon des références bibliographiques en notes de bas de page. Classer les ouvrages par ordre alphabétique.
- Les noms sont en capitales.
- ~~Pagination~~.

• Livres :
NOM Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Éditeur, année.
• Articles :
NOM Prénom, « article », *Titre de l'ouvrage*, T.1, Nom Prénom (Dir.), Lieu d'édition, Éditeur, année.

Les illustrations

- Si vous intégrez des illustrations, merci de transmettre au directeur de la publication, la cession de droits signée par l'auteur ou par la société des auteurs des arts graphiques (ADAGP).
- Les illustrations doivent être d'une bonne résolution (300 dpi) et transmises avec leur légende et leur emplacement dans le texte.
- Insérer l'illustration ou sa cote dans le fichier de l'article.
- Ne pas oublier la légende de l'illustration.